LE DROIT SOCIAL NIVEAU 2

OBJECTIFS

Disposer d'une méthode de recherche en droit du travail.
Choisir le contrat adapté et veiller à la conformité de son exécution.
Sécuriser les différents modes de rupture du contrat.
Maîtriser les points clés du dialogue social.
Identifier les rôles, les missions et les modes de fonctionnement des différentes instances du personnel.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne travaillant au sein d'un service RH. Aucun prérequis. Formation accessible aux personnes en situation de handicap

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative alternée avec des apports théoriques illustrés par des cas pratiques
Échanges d'expérience entre le formateur et le stagiaire. Support de formation

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence, attestation de formation individualisée , document de satisfaction, évaluation des acquis.Quizz

PROGRAMME

Exercer le pouvoir disciplinaire, gérer la rupture du contrat de travail pour motif individuel (2 jours)

1 - Exercer le pouvoir disciplinaire
Caractériser la faute.
Agir face au comportement fautif : sanctions et procédures disciplinaires.

2 - Rompre le contrat pour motif individuel
Distinguer rupture à l'initiative du salarié et rupture à l'initiative de l'employeur.
Maîtriser les règles liées à la démission.
Préparer un dossier de licenciement individuel : motif, procédure, notification du salarié, indemnisation de départ, maintien des droits acquis (santé, prévoyance et CPF).
Appliquer les règles relatives à la rupture négociée, la rupture conventionnelle et à la transaction.
Blockchain : nouvelles formes de sécurisation des contrats et des transactions.
Intégrer les règles de départ à la retraite.

1 - Rôles et missions des IRP
CSE.
CSSCT.
Conseil d'entreprise.
Délégués syndicaux.
Représentants syndicaux au CSE.
Représentants de section syndicale.
Représentants de proximité (en cas d'accord).

2 - Assurer le fonctionnement régulier des représentants du personnel
Heures de délégation.
Locaux.
Réunions.
Protection contre les mesures discriminatoires.

3 - Modalités de négociation

DURÉE

2 jours soit 14h

TARIF

Intra : 960€ net de taxe / jour